

Séance du mardi 05.11.2013

### Question simple

## "A quand des journaux vaudois pour les soldats vaudois ?"

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

C'est là une question simple d'un Député qui, comme quelques Vaudoises et beaucoup de Vaudois, passe chaque année quelques semaines sous les drapeaux sans voir un seul journal vaudois. Et quelques semaines après que la population a clairement rappelé son attachement au principe d'une armée de milice issue du Peuple, c'est là une question qui se justifie d'autant plus.

Car s'il y a bien deux choses que les militaires de milice, indépendamment de leur conviction, apprécient pendant leur service militaire, qu'il s'agisse d'une école de recrues, d'un service d'avancement, d'un service de promotion de la paix, ou d'un cours de répétition, c'est de recevoir des paquets de leur ami-e ou de leur famille, et de pouvoir lire des journaux écrits dans leur langue maternelle, journaux mis à disposition gratuitement via la Poste de campagne.

Or cela fait maintenant quelques cours de répétition que les militaires vaudois, romands de manière plus générale, doivent se contenter de lire presque exclusivement des journaux suisses-allemands.

Les militaires vaudois ne trouveront par exemple aucun exemplaire du « 24 Heures », du « Matin », du « Journal de la Côte », du « Lausanne-Cité », du « Journal de la Broye » ou du « Journal du Nord vaudois »... Ils ne pourront même pas lire un exemplaire du journal gratuit « 20 Minutes » s'ils se trouvent en service en Suisse-allemande...

Tout au plus, s'ils ont un peu de chance, les militaires vaudois pourront peut-être lire le journal fribourgeois « La Liberté », voire éventuellement le journal valaisan « Le Nouvelliste ».

Ils auront par contre la possibilité de lire le « Tagesanzeiger », la « Neue Zürcher Zeitung », la « Basler Zeitung », la « Berner Zeitung », la « Aargauer Zeitung », la « Südostschweiz », et j'en passe...

Bien évidemment, ils pourront aussi lire ou, plutôt, regarder le « Blick », que ce soit pour sa une ou son cahier des sports... ☺

Plaisanterie sur la une du « Blick » mise à part, certaines personnes diront qu'à l'heure d'Internet et des « Smartphones », les militaires vaudois peuvent se procurer un accès aux journaux par voie électronique.

Certes, mais c'est oublier la réalité du terrain, et la réalité du contenu véritablement à disposition sur les sites Internet des journaux.

La réalité du terrain, parce que tous les militaires vaudois n'ont pas forcément un accès aux journaux numériques. Tout simplement parce qu'ils n'ont peut-être pas d'abonnement à l'un de ces journaux ou alors pas d'abonnement de transfert de données auprès d'un opérateur permettant d'accéder à Internet. Ou alors tout simplement parce que le lieu de stationnement de leur unité ne dispose pas d'un accès Internet ou d'une couverture GSM, par exemple s'ils se trouvent dans un ouvrage protégé (bunker), dans un lieu passablement retiré ou en zone de conflits.

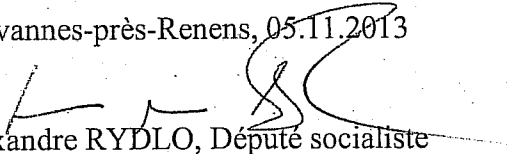
La réalité du contenu des sites Internet, parce que sans abonnement à ces journaux, l'accès à l'information est réduit aux quelques articles savamment sélectionnés par les rédactions. Les articles de fond, les petits articles ou les articles au contenu régional ne sont généralement pas en libre accès.

Aussi je pose la question simple suivante au Conseil d'Etat.

*Le Conseil d'Etat est-il au courant que les militaires vaudois ne disposent plus, pendant les périodes de service militaire, de journaux vaudois et, dans l'hypothèse où la non-disponibilité de journaux vaudois pendant les services militaires devait être due à des considérations économiques, le Conseil d'Etat serait-il prêt à prendre en charge, après négociations avec les rédactions et la Poste de campagne, les coûts d'un approvisionnement en quelques journaux vaudois des unités militaires dans lesquelles sont incorporés des militaires vaudois (environ 20'000 militaires) en Suisse et à l'étranger ?*

Merci de votre attention !

Chavannes-près-Renens, 05.11.2013

  
Alexandre RYDLO, Député socialiste